



COMMUNIQUE DE LA PRESIDENTE DE LA CMCAS DE LA ROCHELLE

LUNDI 16 OCTOBRE 2017

Bonjour à toutes et à tous,

Lors de l'assemblée générale des présidents qui s'est tenue le jeudi 12 octobre 2017 à Montreuil, nous avons eu des informations sur l'avancement des négociations « Moyens bénévoles ».

Les propositions des employeurs ne nous permettront plus d'assurer à l'ensemble de nos bénéficiaires des Activités Sociales et de Santé de haut niveau.

C'est la fin de la proximité ! La perte du Par et du Pour !

Les employeurs souhaitent asphyxier nos CMCAS !

Supprimer nos CMCAS, nos SLVies leur permet d'avancer dans leur volonté de nous diviser. Les Activités Sociales sont le seul outil qui permette encore de garder un lien entre les agents des différentes entreprises et un lien intergénérationnel.

Le 19 octobre, se tiendra une Commission Paritaire de Branche à Paris. Les employeurs souhaitent que celle-ci soit conclusive !

Lors de l'assemblée générale des présidents une motion pour la défense de nos CMCAS a été votée à l'unanimité.

En tant que présidente de la CMCAS de La Rochelle je me dois de vous informer et je ne peux me résigner à laisser les employeurs nous priver de la proximité.

Je vous informe donc que le jeudi 19 octobre notre CMCAS et nos SLVies garderont portes closes.

J'appelle l'ensemble des administrateurs, des membres des bureaux de SLVies ainsi que tous les bénéficiaires qui le souhaite à se joindre à moi le 19 octobre pour porter cette motion aux représentants de nos employeurs à cette Commission Paritaire de Branche à Paris.

Comptant sur votre attachement à nos Activités Sociales...

HILLAIREAU Sandrine

Présidente de la CMCAS de La Rochelle

Pour les modalités du 19 octobre et inscription merci de prendre contact avec les élus de la CMCAS :

Quennepoix Anne-Marie : 06 33 37 00 04 ou anne-marie.quennepoix@asmeg.org

HILLAIREAU Sandrine : 06 45 99 57 68 ou sandrine.hillaireau@asmeg.org